

## Syngenta Crop Protection annonce la technologie PLINAZOLIN® : une nouvelle norme dans la lutte innovante contre les insectes.

- La technologie PLINAZOLIN® est la marque d'un nouvel ingrédient actif qui protège la santé des plantes grâce à des performances exceptionnelles sur un large éventail d'organismes nuisibles qui affectent les principales cultures.
- Dotée d'un nouveau mode d'action, la technologie PLINAZOLIN® aide les producteurs à gérer les parasites résistants et difficiles à contrôler, grâce à des programmes de pulvérisation ciblés.
- Les producteurs argentins seront les premiers au monde à avoir accès à cet outil moderne, après approbation des autorités réglementaires, qui remplace les anciens produits chimiques.

Bâle / Suisse, le 24 novembre 2021 - Syngenta Crop Protection annonce la technologie PLINAZOLIN®, une nouvelle substance active innovante avec un nouveau mode d'action (groupe 30 de l'IRAC) pour la lutte contre les insectes qui aidera les producteurs à protéger leurs cultures contre un large éventail de parasites.

La technologie PLINAZOLIN® offre une nouvelle norme de performance, en particulier contre les parasites pour lesquels les produits existants ne peuvent plus fournir un contrôle efficace. Elle constitue une solution efficace dans les stratégies de gestion de la résistance et remplace les produits chimiques plus anciens et moins efficaces. La stabilité au soleil et les propriétés de résistance à la pluie de la technologie PLINAZOLIN® permettent d'espacer les pulvérisations et de réduire le nombre d'applications afin d'améliorer la productivité et la qualité des cultures.

"Le lancement de cette nouvelle technologie est le résultat de notre engagement continu à investir dans le développement à long terme de solutions innovantes et efficaces qui augmentent la productivité des cultures d'une manière écologiquement durable et responsable. Il est passionnant que les producteurs en Argentine soient les premiers à en bénéficier", a déclaré Jon Parr, président de Global Crop Protection chez Syngenta. "Les ravageurs et les

maladies constituent une menace en constante évolution, et l'environnement changeant rend la tâche des agriculteurs encore plus difficile pour cultiver leurs cultures. Offrir aux agriculteurs des solutions de pointe et efficaces pour protéger leurs cultures est précisément la raison d'être de Syngenta Crop Protection."

La technologie PLINAZOLIN® offrira un contrôle sans précédent des insectes sur les punaises, les acariens, les thrips, les chenilles, les mouches et les coléoptères. Elle sera commercialisée dans plus de 40 pays et pour plus de 40 cultures, notamment le soja, le maïs, le riz, le café, le coton et un large éventail de fruits et légumes. La technologie a également le potentiel d'être utilisée dans les programmes de gestion forestière et de lutte antiparasitaire professionnelle, et comme application de traitement des semences.

La technologie PLINAZOLIN® sera commercialisée sous le nom de marque VIRANTRA™ en Argentine. D'autres enregistrements suivront au cours des deux à cinq prochaines années.

## À propos de Syngenta

Syngenta est l'un des leaders mondiaux du secteur agricole et est composé de Syngenta Crop Protection et Syngenta Seeds. Notre ambition est de contribuer à une alimentation plus sûre à l'échelle mondiale tout en protégeant la planète. Nous cherchons à améliorer la durabilité, la qualité et la sécurité de l'agriculture par la science et des cultures novatrices. Nos solutions technologiques permettent à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources agricoles limitées de la planète. Syngenta Crop Protection et Syngenta Seeds font partie de Syngenta Group. Dans plus de 100 pays nous œuvrons à transformer les façons de cultiver. Grâce à des partenariats, des collaborations et The Good Growth Plan, nous nous engageons à accélérer l'innovation pour les agriculteurs et la nature, à lutter pour une agriculture neutre en carbone, à aider la population mondiale à rester en bonne santé et à établir des partenariats pour avoir un impact. Pour en savoir plus, consultez [www.syngenta.com](http://www.syngenta.com) et [www.goodgrowthplan.com](http://www.goodgrowthplan.com). Suivez-nous sur Twitter à l'adresse [www.twitter.com/Syngenta](https://www.twitter.com/Syngenta) et [www.twitter.com/SyngentaUS](https://www.twitter.com/SyngentaUS) et sur LinkedIn [www.linkedin.com/company/syngenta](http://www.linkedin.com/company/syngenta)

### Coordonnées

Media Relations  
[media.relations@syngenta.com](mailto:media.relations@syngenta.com)

Head of Crop Protection Communications North America  
Paul Minehart  
+1-763-218-5907  
[paul.minehart@syngenta.com](mailto:paul.minehart@syngenta.com)

La protection des données est importante pour nous. Vous recevez cette publication conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 1 lettre f du RGPD (« intérêt légitime »). Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur Syngenta Group, il vous suffit de nous envoyer un bref [message](#) informel et nous ne traiterons plus les informations vous concernant à cette fin. Vous trouverez également de plus amples informations dans notre [politique de confidentialité](#).

### ***Avertissement concernant les déclarations prospectives***

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective. Ces déclarations se fondent sur des prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus dont les effets sur les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations pourraient sensiblement différer des déclarations prospectives. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourront différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; il convient donc d'éviter d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. Syngenta rejette toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué de presse ou pour toute autre raison.

©2021 Syngenta. Rosentalstrasse 67, 4002 Bâle, Suisse. PLINAZOLIN® et le logo Syngenta sont des marques déposées d'une société de Syngenta Group. Toutes les autres marques sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.